

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Mobilisation intersyndicale du 13 octobre : augmenter les salaires, pas les profits des actionnaires !.....	1
Vendanges de la honte : pas question de laisser retomber la pression !.....	2
Couvrot : CALCIA, face au blocage de la direction, la CGT propose une médiation ..	2
La Veuve : grève payante chez XPO Distribution	3
Reims : Débrayage des femmes de ménage à la Caserne Chanzy	3
Fin des négos AGIRC ARRCO	3
Congés payés : faisons appliquer la directive européenne	4
Châlons en Ch. : progression spectaculaire de la CGT chez TI fuel systems .	4
Vatry : la CGT premier syndicat chez VEOLG.....	4
Mobilisation le 24 octobre : 10 % d'augmentation immédiate des retraites et pensions !.....	4
Pourquoi s'organiser avec la CGT pour les élections CSE ?.....	4

Mobilisation intersyndicale du 13 octobre : augmenter les salaires, pas les profits des actionnaires !

Journée nationale de mobilisation contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires et des pensions. 223 manifestations étaient organisées dans toute la France réunissant 200 000 manifestants. Cinq manifestations dans la Marne avec 600 manifestants à Reims, 300 à Châlons-en-Champagne, 200 à Épernay, 50 à Vitry le François et 20 à Montmirail.

La hausse des salaires est une urgence face à l'explosion des prix et des profits. En deux ans, l'inflation a atteint 20 % sur l'alimentaire et les profits ont dégagé des marges de 50 %. Toutes les études montrent que la hausse des bénéfices des entreprises est à l'origine d'une part importante de l'inflation.

L'Intersyndicale a obtenu l'ouverture d'une conférence sociale sur les salaires et l'égalité femmes/hommes qui se tiendra le 16 octobre.

La CGT s'y rendra avec ses propositions :

- ⇒ L'indexation des salaires sur les prix
- ⇒ La conditionnalité des aides publiques aux entreprises
- ⇒ L'encadrement et l'amélioration des droits des salariés à temps partiel qui sont à 80% des femmes
- ⇒ Des sanctions contre les entreprises qui n'appliquent pas l'égalité salariale femmes/hommes

Cette journée avait aussi une dimension européenne contre l'austérité, en attendant l'euro-manifestation prévue le 13 décembre à Bruxelles. D'ici là, ce sont les salariés qui fixeront le cap par leur mobilisation dans les entreprises pour obtenir des augmentations de salaires.

La solution ? Augmenter les salariés, pas les actionnaires !

Sabine DUMENIL, Secrétaire Générale de l'UD CGT de la Marne



17 octobre 2023

#34

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr



Vendanges de la honte : pas question de laisser retomber la pression !

L'émotion suscitée par la découverte des campements indignes et de la traite d'êtres humains dans le vignoble le plus prestigieux du monde a largement dépassé les limites du département. Le tam-tam médiatique a résonné bien au-delà des frontières ([voir la vidéo de la télévision belge](#) et [l'article de la presse anglaise.](#))

Pour la CGT, il n'est pas question de laisser retomber la pression.

Les premières régularisations de travailleurs sans papiers ont déjà été obtenues en dépit des difficultés pour finaliser les dossiers en ligne.

La CGT, à tous les niveaux (Intersyndicat du Champagne, fédération Agroalimentaire, Union Départementale, Union Locale, Confédération), se tient aux côtés des salariés dans les procédures en cours, tant au plan prud'homal que pénal.

La question du recours aux prestataires et de la responsabilité des donneurs d'ordre a été solennellement posée le 25 septembre par André CHASSAIGNE, député PCF-NUPES à l'Assemblée Nationale ([lire ici](#)). Un projet de loi devrait être élaboré sur le sujet car il n'est plus possible de laisser les viticulteurs et les maisons de champagne se dédouaner de leurs responsabilités. Ce sera l'occasion d'interpeller les élus marnais, députés et sénateurs, sur leur position.

Pour ce qui concerne la table ronde avec l'ensemble des acteurs du secteur, à laquelle les patrons du champagne ont donné leur accord, elle se fait d'autant plus attendre que le Préfet de la Marne a fait le choix d'inviter le patronat le 11 octobre avant les syndicats de salariés le 12 octobre. La CGT a vivement fait part de son incompréhension devant le Préfet.

La puissance publique ne peut pas être le porte-parole du patronat.

Les cinq décès de vendangeurs pendant la canicule, les conditions d'hébergement et de transport indignes, le logement sous tente interdit, la traite d'êtres humains sont des dérives beaucoup trop graves pour être esquivées d'une manière ou d'une autre.

Couvrot : CALCIA, face au blocage de la direction, la CGT propose une médiation



En grève depuis le 6 septembre, les salariés de la cimenterie CALCIA sont toujours mobilisés face à une direction dont le seul mandat semble être de nuire à la CGT.

Les revendications portent toujours sur l'amélioration des conditions de travail, l'arrêt des pressions, la reconnaissance de la surcharge de travail, l'embauche de quatre salariés et une prime de pénibilité de 1 500 euros.

Face à ces revendications, la direction refuse toute avancée et joue même la provocation. Elle a ainsi fait une note prétendant réserver le lissage des pertes de salaires du fait de la grève pour les seuls salariés qui reprendraient le travail. Une disposition illégale selon l'inspection du travail qui a dû rappeler à l'ordre la direction.

Une rencontre à la préfecture de la Marne a eu lieu le vendredi 13 octobre pendant laquelle les salariés ont pu exposer leurs revendications légitimes et dénoncer le refus de leur direction de les négocier. Après plus de 40 jours de grève et face au blocage de la direction, la CGT a demandé aux pouvoirs publics de mettre en place une médiation.

Par ailleurs, une délégation des grévistes du site de Couvrot est actuellement en Allemagne

pour rencontrer les autres organisations syndicales du groupe.

Depuis le 9 octobre, le mouvement a pris une autre forme avec une grève en illimité les vendredis, samedis et dimanches. Conséquence, le four qui permet de produire le « clinker » (composant principal du ciment) est à l'arrêt depuis le 6 septembre et la direction a organisé un transfert depuis les autres pays d'Europe en dépit des nuisances pour l'environnement dont les habitants des villages environnants se plaignent.

En attendant, il est impératif de contribuer à la solidarité avec les grévistes en adressant les chèques à l'Union départementale ou en alimentant la [cagnotte Leetchi](#).

La Veuve : grève payante chez XPO Distribution

Mardi 10 octobre à 5 h du matin, 24 des 35 salariés de l'entreprise de transport et logistique ont décidé de débrayer pour protester contre le refus de la direction d'organiser la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

L'Union Départementale CGT est immédiatement venue apporter son soutien aux grévistes. Réaction rapide de la direction nationale qui a organisé une première réunion de négociation en visio-conférence dès 6 h du matin.

En tête des revendications, le comblement des postes vacants ; le manque de personnel ayant des conséquences sur l'ensemble des activités et faisant peser des risques avérés sur la sécurité.

La direction partage le constat et décide de mener une analyse approfondie sur les besoins, tant en termes de personnel qu'en termes d'investissements dans le matériel défectueux. La question des pressions subies par le personnel a aussi été évoquée.

Mercredi 11 octobre, suite à la réunion avec la direction nationale, les grévistes ont estimé avoir obtenu gain de cause et décidé de lever le mouvement.

Reims : Débrayage des femmes de ménage à la Caserne Chanzy

La Caserne Chanzy, ancienne caserne des pompiers du centre de Reims, est désormais un luxueux hôtel 5 étoiles. Vendredi 6 octobre au matin, les femmes de ménage, salariées d'Elior (prestataire de service), ont décidé de cesser le travail. En cause, le niveau des salaires, de nouvelles tenues de travail et des problèmes de communication pesant sur les conditions de travail.

Les négociations ont permis à la CGT d'apporter de nombreuses propositions d'amélioration que la direction s'est engagée à étudier. En attendant, la grève a été levée.

Fin des négos AGIRC ARRCO



Le projet d'accord sur les retraites complémentaires des salariés du privé (Agirc-Arrco) est à la signature. La CGT a engagé une consultation de ses organisations pour décider de la signature ou non d'ici le 24 octobre.

Très impliquée dans la négociation, la CGT a permis d'obtenir une revalorisation des pensions de 4,9 %, l'arrêt du malus et une réflexion sur l'attribution minimale de points pour les carrières hachées.

Pour autant aucune avancée n'a été obtenue sur la baisse du taux de remplacement, à savoir le pourcentage du salaire que l'on touche en retraite, et donc la perte de pouvoir d'achat pour les futurs retraités. Quant à la menace de ponction des réserves par le gouvernement, elle est plus que jamais d'actualité.

Congés payés : faisons appliquer la directive européenne temps de travail sur les congés payés, arrêts maladie et congés parentaux.



Suite aux décisions de la Cour de Cassation dans le cadre des procédures menées par la CGT des Transports Urbains de Reims (TUR), les arrêts maladie ne peuvent plus être considérés comme du temps de repos.

Pour parvenir à cette décision, la Cour de Cassation s'est appuyée sur le droit européen qui considère que si un salarié ne peut travailler en raison de son état de santé, son absence ne peut avoir d'impact sur le calcul de ses droits à congés.

Cette solution est applicable à l'ensemble des travailleurs du public et du privé qui pourront directement faire valoir ce nouveau droit auprès de leur employeur.

Ces nouvelles règles doivent s'appliquer dans l'ensemble des entreprises et la CGT propose aux syndicats de faire inscrire cette question à l'ordre du jour des Comités Sociaux et Économique dans les entreprises (voir le modèle de courrier : [syndicat/individuel](#)).

Châlons-en-Champagne : progression spectaculaire de la CGT chez TI fuel systems

Progression spectaculaire de la liste CGT en 2023 lors des élections au Comité Social et Économique (CSE) chez cet équipementier automobile de 450 salariés. Avec 4 élus titulaires et 5 suppléants, contre 2 titulaires et 2

suppléants lors des élections précédentes, la CGT fait un bond notable et devient le premier syndicat de l'entreprise. Un résultat de bon augure pour le nouveau cycle électoral qui s'ouvre dans le privé et le public.

Bravo aux camarades !

Vatry : la CGT premier syndicat chez VEOLG

A l'issue des élections au Comité Social et Économique (CSE) de VEOLG, entreprise de transports routiers de 184 salariés, la CGT obtient la majorité absolue, avec une représentativité de 53 % des voix dans les deux collèges. Elle dépasse ainsi la CFDT jusque-là premier syndicat.

Ce beau résultat est le fruit du travail de terrain que l'Union Départementale CGT de la Marne tient à saluer ainsi que du travail de Christophe MASSON, le nouveau délégué syndical de l'entreprise.

Mobilisation le 24 octobre : 10 % d'augmentation immédiate des retraites et pensions !

Selon l'INSEE, l'augmentation des prix, bien au-delà des chiffres officiels de l'inflation, impacte surtout les produits de première nécessité et les dépenses incompressibles comme l'énergie. ([Tract intersyndical avec les rassemblements dans la Marne](#)).

Les 9 organisations de retraités exigent une augmentation de 10 % des pensions afin de compenser les pertes de pouvoir d'achat et appellent à des rassemblements et manifestations sur tout le territoire le 24 octobre, et à signer [la pétition en ligne](#).

10 % d'augmentation, ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite

Pourquoi s'organiser avec la CGT pour les élections CSE ?

Sophie BINET répond au micro dans le cadre d'une expression Directe diffusée sur France Inter : [écouter l'interview](#).

POUR FAIRE FACE À L'INFLATION



LA CGT PROPOSE LE SMIC À 2 000 € BRUT ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES SUR LES PRIX

POUR VALORISER LES MÉTIERS

4,6 MILLIONS de travailleurs, premiers de corvée, touchent **-1 000 €** /mois

LA CGT PROPOSE LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DE LA QUALIFICATION TOUT AU LONG DE LA VIE

4

BONNES RAISONS D'AUGMENTER LES SALAIRES



POUR FINANCER LES RETRAITES ET LA SANTÉ

+ 18 MILLIARDS D'EUROS pour **5%** d'augmentation de salaire

POUR PARTAGER LA CRÉATION DE RICHESSE

70 MILLIARDS D'EUROS pour les actionnaires c'est **12%** DE LA MASSE SALARIALE soumise à cotisations du secteur privé